



MUNICIPALITÉ DE
Rigaud

Le 16 juillet 2008

Examen stratégique de la Société
Canadienne des postes
330, rue Sparks (HCCR)
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

Objet : Examen stratégique de la Société canadienne des postes

Madame,
Monsieur,

Vous trouverez ci-joint une copie d'un extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 14 juillet 2008, concernant l'objet susmentionné.

Nous vous remercions de l'attention que vous y porterez.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sentiments les meilleurs.

La greffière,

/nc

Natasha Cadieux
pour Hélène Therrien, OMA

p. j. résolution n° 2008-07-338

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Rigaud, tenue le 14 juillet 2008, à 20 h.

Sont présents : Messieurs les conseillers : Rolland Parent et Pierre Brasseur
Mesdames les conseillères : Martine Paquette et Aline Chevrier

Sont absents : Monsieur Réal Brazeau, maire et monsieur Mario Gauthier, conseiller

formant quorum sous la présidence de monsieur Yvon Faubert, maire suppléant.

M^{me} Hélène Therrien participe à cette séance à titre de secrétaire d'assemblée.

2008-07-338 Examen stratégique de la Société canadienne des postes

Attendu que l'examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

Attendu que si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;


Attendu que la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de poste, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

Attendu que le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il n'en consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

En conséquence, il est proposé par Rolland Parent et unanimement résolu que le conseil de la Municipalité de Rigaud informe, par la présente, l'Examen stratégique de son opposition à la déréglementation de Postes Canada et exige que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

Adoptée à l'unanimité

Certifié copie conforme
Extrait sujet à l'approbation
du procès-verbal par le conseil


Hélène Therrien, OMA
greffière

Yvon Faubert
maire suppléant

Hélène Therrien
greffière

Date : 15 juillet 2008